

PAT de la communauté de communes du Golfe de Saint Tropez

PAT du Golfe de Saint Tropez

Date de la dernière actualisation : 18/03/2025



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2020
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2024

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Var

L'enjeu principal est la diversification de notre agriculture qui est dominée par la viticulture et l'attractivité du rosé de Provence.

Un vrai besoin de poursuivre les efforts en matière de développement de la production alimentaire locale.

Le Golfe de Saint Tropez est un territoire rural (3 800 ha de SAU en 2020), mais où la viticulture domine très largement (95% de la SAU hors prairies). La surface consacrée à l'alimentation y est particulièrement faible et très en deçà des besoins estimés de la population : 21 ha de cultures à caractère vivrier auxquels on peut rajouter 94 ha d'arboriculture (essentiellement des oliviers) et 785 ha de prairies (sans doute pour partie localisés à l'extérieur du territoire), qui permettent d'alimenter un cheptel de 1 200 brebis (allaitantes, transhumantes, abattues et commercialisées majoritairement en dehors du territoire) et de 550 caprins (laitiers). Le développement d'une agriculture alimentaire locale y est délicat : foncier rare et cher, hégémonie de la viticulture, vallées fertiles mais sujettes au risque inondation, réseau d'irrigation absent, restrictions de constructibilité pour les agriculteurs, absence d'infrastructures (stockage transformation, distribution). Les producteurs alimentaires sont donc peu nombreux et non organisés. Ils sont fragiles économiquement et dépendent souvent des associations (AMAP) qui les soutiennent.

Grace au PAT, quelques installations vivrières ont pu voir le jour avec l'aide des instances professionnelles, des communes et de la CCGST. Ces actions nécessitent un temps long de mise en œuvre (mise en œuvre de la Patronne, stratégie foncière agricole, évolution des pratiques, appui aux agriculteurs...) et vont, bien sûr, être prolongées dans le nouveau plan d'action.

Un vrai besoin de déployer des actions visant une alimentation saine et de qualité pour tous

Concernant le volet « alimentation », le PAT s'est jusqu'ici surtout concentré sur les **cantines scolaires**, via l'animation du réseau des cantines du Golfe. Ce réseau a permis une prise en main collective de la réponse aux orientations de la loi EGALIM, dans toutes ses dimensions, les besoins étant importants en particulier sur les questions liées au **gaspillage alimentaire** (forte disparité entre les communes, avec des pesées allant de 6 à 185 g de déchets alimentaire par repas) et à l'**approvisionnement des cantines en produits de qualité** (seule la commune de Ramatuelle répondant, au moment du diagnostic, aux objectifs EGALIM). Le réseau a également permis de mettre en place des accompagnements spécifiques pour le **renouvellement de DSP** avec des petites communes, ou de l'assistance à la **télédéclaration sur « ma cantine »**.

Au-delà des travaux menés dans le cadre du réseau des canines, le **volet « déchets »** de l'alimentation est mis en œuvre via le PLPDMA, porté par la collectivité et sa stratégie biodéchets.

Mais la problématique alimentaire est bien plus vaste et nécessite qu'on s'intéresse aux questions liées :

- **à la lutte contre la précarité alimentaire.** En effet, si le territoire est réputé pour accueillir des ménages particulièrement riches, il accueille également des ménages très pauvres (le 1er décile de revenu des ménages - les plus pauvres - est inférieur à la moyenne départementale), de surcroît dans un territoire où le marché du logement est particulièrement tendu. Au total, on estime à 9 200 le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, soit plus de 16% de la population... Pour l'heure, l'intercommunalité n'a qu'une vision très partielle du réseau d'acteurs en charge de la lutte contre la précarité alimentaire et de la problématique locale d'accès à une alimentation saine, diversifiée, de qualité.
- **à la question de l'éducation alimentaire,** de nombreuses démarches étant portées par les acteurs du territoire (association, écoles, communes...), sans aucune vision globale à l'échelle intercommunale et de fait, sans mutualisation ou de coordination des actions.

Ainsi, le PAT entend poursuivre ses actions initiées en soutien aux cantines du territoire (et indirectement aux actions portées dans le cadre du PLPDMA) et déployer des actions autour de deux thématiques majeures : la lutte contre la précarité alimentaire, en visant une alimentation saine et de qualité pour tous et l'éducation alimentaire.

Chiffres clés du territoire



Contexte

57 409 habitants

12 communes

132,59 habitants/km²

432,97km² de communes

316,79 ha artificialisés

3,67 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre
par habitant par an



Caractéristiques socio-économiques

0% de taux de pauvreté

11,22% de chômage

22 470€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

11 association(s) luttant contre la précarité
alimentaire

0,25 associations par 10 km²

0,19 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

4 227,37 hectares de SAU

9,76% de SAU

dont 14,96% de SAU en bio

dont 0,02% de légumineuses

dont 4,14% de prairies permanentes



Structures agricoles

417 exploitations

70 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à 0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **inférieur à 10 mg** par litre d'eau

0,00m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

65,38 de haie/ha de SAU



Distribution

288 enseignes de distribution

dont 20 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

603 emplois dans la transformation

+13,35% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

31 restaurants collectifs sur le territoire
dont 20 restaurants collectifs qui ont fait leur
télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Communauté de communes du Golfe de St Tropez (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

COPIL

Partenaires de l'instance de décision

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'agriculture du Var
- › Agribiovar

Autres

- › AUDAT Var (Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise)

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › DRAAF
- › ADEME
- › ARS
- › DDPP
- › DDTM
- › DREAL
- › DRETS
- › DETS

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › Agricampus Hyères
- › Lycée agricole de Saint Maximin

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › ADEAR
- › CERPAM
- › SAFER
- › Potager et Compagnie
- › Maison Régionale de l'Elevage
- › GRAB
- › Réseau des producteurs alimentaires (regroupe les maraichers du Golfe) 7 exploitants
- › Soutien aux agriculteurs locaux (groupes d'exploitants par région viticoles - engagement dans la diversification et l'adaptation au changement climatique)

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › L'Econome - Peu ou pas d'entreprises de transformation sur le territoire du fait de la prédominance de la viticulture

Acteurs de la restauration collective

- › Réseau des cantines du territoire (animation par agribiovar avec la Communauté de Communes) Ce réseau implique les 12 communes avec leurs écoles et crèches. Il implique les 4 collèges et le lycée

Représentants des consommateurs

- › Associations locales : Je fais ma part
- › Associations locales : Biologique
- › Associations locales : Or durable
- › Associations locales : les AMAPiens du Golfe
- › Associations locales : Partager la terre

Acteurs de la santé

- › CODES (plan d'action en cours de construction) - Conservatoire du Patrimoine du Freinet

Acteurs du social

- › ANSA
- › 12 CCAS
- › le Cœur dans les épinards
- › le secours populaire
- › les restaus du cœur
- › le secours catholique

Acteurs environnementaux

- › Rascas biodiv'
- › Conservatoire du littoral
- › Parc de Port Cros

Autres

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Les objectifs stratégiques du projet

Stratégie foncière intercommunale (en appui des stratégies communales et en déclinaison des compétences de la communauté de communes)

- Animation du réseau des référents fonciers à l'échelle intercommunale autour notamment de la

convention d'intervention foncière (CIF)

- Mise en œuvre du Plan de reconquête agricole autour de 5 espaces à enjeu (et objectif d'une Convention d'Aménagement Rural)
- Appui à la mobilisation d'outils opérationnels par les communes (mise en valeur des terres incultes, lutte contre l'inculture, appel à candidature...)
- Interventions foncières intercommunales / risques : pour assoir et faciliter la prévention des risques
- Interventions foncières intercommunales / alimentation : pour diversifier l'agriculture et relocaliser la production alimentaire

Appui aux agriculteurs locaux

- Accompagnement à l'installation et à la transmission des exploitations
- Animation d'un réseau des producteurs alimentaires du Golfe en vue de faciliter les coopérations et l'émergence de projets collectifs
- Mise en œuvre du POPI
- Accompagnement à l'évolution qualitative des pratiques (certification) et à la diversification (groupes d'échange en viticulture)
- Solutions transformation/commercialisation pour les agriculteurs locaux (légumeries, emballage des œufs, abattage...)

Transition du système agro-alimentaire local

- Développement de pratiques agroécologiques, visant une réduction des besoins hydriques de l'agriculture locale : variétés, itinéraires techniques...
- Déploiement des capacités d'irrigation et optimisation de la ressource en eau : schéma d'eau brute, REUT, retenues collinaires...
- Une agriculture résiliente et outil de prévention des risques - inondation / érosion ruissellement / incendie de forêt
- Accompagnement technique pour la mise en œuvre de projets communaux : travaux de reconquêtes de friches, régie maraîchères, installation sur du foncier municipal...
- Articulation et complémentarité avec le PLPMDA et la stratégie biodéchets de la communauté de communes (dont réduction du gaspillage alimentaire des ménages et de la RhD)

Projet intercommunal de la Patronne

- Volet travaux
- Volet installation des agriculteurs
- Volet approvisionnement des cantines scolaires
- Volet fonctionnement : espace test, coordination des activités, suivi impact biodiversité
- Volet démonstration d'un modèle agricole local et agroécologique
- Volet éducation agriculture locale et alimentation durable

Le réseau des cantines

- Animation du réseau des cantines autour d'échanges de bonnes pratiques, de formations mutualisées...

- Accompagnement opérationnel de démarches individuelles et/ou collectives en lien avec les objectifs de la loi EGALIM (structuration de commandes en local, commandes groupées, connexion avec des producteurs locaux, gaspillage alimentaire...)

Animation du réseau des acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire

- Diagnostic de la précarité alimentaire sur le territoire - identification des besoins des bénéficiaires et des capacités du territoire à donner
- Animation d'un réseau d'acteurs et de démarches collectives
- Volet Education alimentaire : alimentation saine et durable
- Volet Approvisionnements locaux de qualité (ramasses, dons, achat)

Promotion d'une alimentation saine

- Promouvoir une alimentation saine, en partenariat avec le CODES, les professionnels de la santé (CPTS), les communes, la maison sport santé, et le projet de la Patronne
- Diagnostic des initiatives locales promouvant une alimentation saine
- Mettre en avant les taditions locales et les produits locaux / actions communes à développer avec les acteurs du patrimoine : Art et tradition populaire / Conservatoire du freinet, ...

Pilotage du PAT

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Appui aux agriculteurs locaux - Accompagnement à l'installation et à la transmission des exploitations	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Projet intercommunal de la Patronne - Volet installation des agriculteurs - Volet fonctionnement : espace test, coordination des activités, suivi impact biodiversité	Action programmée
	Maintien et developpement des circuits de proximité	Projet intercommunal de la Patronne - Volet approvisionnement des cantines scolaires	Action programmée
	Organisation des filières	Appui aux agriculteurs locaux - Solutions transformation/commercialisation pour les agriculteurs locaux (légumeries, emballage des œufs, abattage...)	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Promotion d'une alimentation saine - Mettre en avant les traditions locales et les produits locaux / actions communes à développer avec les acteurs du patrimoine : Art et tradition populaire / Conservatoire du Freinet, ...	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Transition du système agro-alimentaire local - Articulation et complémentarité avec le PLPMDA et la stratégie biodéchets de la communauté de communes (dont réduction du gaspillage alimentaire des ménages et de la RhD)	Action en cours
	Autres actions d'éducation alimentaire	Projet intercommunal de la Patronne - Volet éducation agriculture locale et alimentation durable	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Autres actions de nutrition santé	Le réseau des cantines - Animation du réseau des cantines autour d'échanges de bonnes pratiques, de formations mutualisées... Accompagnement opérationnel de démarches individuelles et/ou collectives en lien avec les objectifs de la loi EGALIM (structuration de commandes en local, commandes groupées, connexion avec des producteurs locaux, gaspillage alimentaire...)	Action réalisée
	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels sur les liens alimentation-santé	Promotion d'une alimentation saine - Promouvoir une alimentation saine, en partenariat avec le CODES, les professionnels de la santé (CPTS), les communes, la maison sport santé, et le projet de la Patronne	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Animation du réseau des acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire - Diagnostic de la précarité alimentaire sur le territoire - identification des besoins des bénéficiaires et des capacités du territoire à donner	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Projet intercommunal de la Patronne - Volet démonstration d'un modèle agricole local et agroécologique	Action programmée
	Autres actions environnementales	Transition du système agro-alimentaire local - Développement de pratiques agroécologiques, visant une réduction des besoins hydriques de l'agriculture locale : variétés, itinéraires techniques...	Action réalisée
	Autres actions visant la résilience alimentaire	Projet intercommunal de la Patronne - Volet démonstration d'un modèle agricole local et agroécologique	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Le réseau des cantines - 'Accompagnement opérationnel de démarches individuelles et/ou collectives en lien avec les objectifs de la loi EGALIM (structuration de commandes en local, commandes groupées, connexion avec des producteurs locaux, gaspillage alimentaire...)	Action réalisée
	Diversification des sources de protéines dans les menus	Le réseau des cantines - formation	Action réalisée
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Transition du système agro-alimentaire local - Articulation et complémentarité avec le PLPMDA et la stratégie biodéchets de la communauté de communes (dont réduction du gaspillage alimentaire des ménages et de la RhD)	Action réalisée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Le réseau des cantines	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Stratégie foncière intercommunale (en appui des stratégies communales et en déclinaison des compétences de la communauté de communes) - Mise en œuvre du Plan de reconquête agricole autour de 5 espaces à enjeu (et objectif d'une Convention d'Aménagement Rural)	Action en cours
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Stratégie foncière intercommunale (en appui des stratégies communales et en déclinaison des compétences de la communauté de communes)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Modalités d'implication du grand public pérennes	Pilotage du PAT	Action réalisée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Méthode construite avec les partenaires Varois

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Indépendamment du réseau des PAT départemental, le PAT du Golfe s'investit dans le réseau des PAT régional en participant de manière quasi-systématique aux évènements organisés, en distanciel ou en présentiel.

Il participe aux évènements organisés à l'échelle régionale autour de la question du lutte contre la précarité alimentation (ancien GT5 - en recherche de nouveau nom). Celui-ci s'est réuni dans le Var au printemps dernier.

Le chargé de mission et/ou son partenaire Assistance Maitrise d'Ouvrage et/ou certains services de la communauté de communes du PAT (l'audat.var) consultent de manière régulière les ressources des plateformes animées par l'ADEME et de la plateforme du RNPAT. Ils suivent par ailleurs les travaux du réseau REGALIM.

Coopération interterritoriale

Oui

Le PAT du Golfe est l'instigateur du réseau des PAT du Var (avec le PAT de la Dracénie et celui de Méditerranée Porte des Maures), qui se réunit une fois par mois sous la forme de webinaires (10 par an), d'une matinale "prospective" autour d'un expert de dimension nationale et d'une journée destinée à renforcer les coopérations entre les PAT.

La coopération entre les PAT est l'essence même de ce réseau par le partage d'informations, le retour d'expériences et la recherche de solutions mutualisées (ex : mise en place de formations départementales dans le cadre des réseaux des cantines, développement d'outils de sensibilisation des élus...).

Par ailleurs, d'autres actions concrètes sont mises en oeuvre avec des PAT voisins :

- La mise en œuvre des actions du Plan d'Occupation Pastoral Intercommunal, avec le CERPAM, à l'échelle du massif des Maures via et soutien à la castanéiculture avec le Syndicat des Producteurs de Chataignes du Var, dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique. Celui-ci concerne les PAT Méditerranée Porte des Maures, Coeur du Var et Dracénie.
- La communauté de communes finance des travaux menés à l'échelle départementale, portés par la Chambre d'Agriculture : démarche faisabilité d'un abattoir, financement du Point Accueil Installation, lutte contre le dévoiement des terres agricoles, création de coupures de combustible agricoles dans le cadre du plan de reconquête agricole départemental.
- Enfin, le PAT du Golfe partage de manière très régulière des informations et travaux avec les PAT du Var : méthodes d'enquêtes, convention SAFER, conventions avec des agriculteurs...

PAT membre des réseaux

›

› Réseau Varois des PAT

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- › Les aides de l'Agence de l'eau
- › La politique européenne de développement rural et le Feader
- › Les aides des Régions
- › Les aides des Départements
- › Autres
 - FPE Fond de Planification Ecologique

Moyens humains

1.79 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Jacques Brun

04 94 55 70 44

jbrun@golfe-sainttropez.fr

Agriculture et projet alimentaire

Chargé de missions Agriculture et Projet Alimentaire

2 rue Blaise Pascal

83310 Cogolin

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)